



REDÉPLOIEMENT DU HERD-BOOK BBB



Une nouvelle opportunité à saisir

Ce premier novembre le nouveau règlement zootechnique européen est entré en vigueur. Lors de sa mise en œuvre en Wallonie, le choix s'est porté sur une intégration de tous les Herd-Book, dont le Herd-Book Blanc-Bleu Belge au sein de l'awé asbl. A l'heure où il est crucial de se serrer les coudes tous ensemble autour de la défense de l'élevage wallon, cette évolution est une nouvelle opportunité à saisir.

Ph. Van Eyck, Président de l'awé.

Selon le nouveau règlement zootechnique européen, une association de race doit gérer les principaux leviers nécessaires au travail de sélection (inscription des animaux et contrôle de performances, ...). Lors de la mise en œuvre de ce dernier en Wallonie, après concertation des représentants des éleveurs, le choix s'est porté sur une intégration de tous les Herd-Book au sein de l'awé asbl, comme c'était déjà le cas depuis 2003 pour le Herd-Book Holstein par exemple.

Chaque Herd-Book disposera au sein de l'awé asbl d'une autonomie de décision et de gestion, gérée pour chacun par un comité d'éleveurs élus selon des modalités spécifiques, exactement comme avant. Le personnel de l'awé asbl continuera également à réaliser la mise en œuvre sur le terrain des critères d'expertises, standards raciaux... définis par chaque Herd-Book.

Pour les éleveurs sur le terrain, fondamentalement rien ne change. C'est même l'occasion de faire encore mieux qu'avant, en profitant des synergies et de toutes les forces vives de l'awé asbl, au bénéfice des éleveurs.

Le Herd-Book Blanc-Bleu Belge est le premier à avoir voté démocratiquement cette évolution. Le processus est en cours pour les autres Herd-Book concernés.

Dans le cadre de cette évolution, une structure de promotion de la race «B-BB Promotion asbl» a été mise en place conformément aux attentes du ministre. Celle-ci va œuvrer au développement de la promotion de la race et de l'élevage auprès du consommateur principalement, en synergie avec le Herd-Book.

Le personnel du Herd-Book B-BB a été invité à



rejoindre le personnel de l'awé asbl pour poursuivre ses missions historiques. La mission de secrétariat du Herd-Book sera désormais assurée par Sophie Marchal. Philippe Crépin prendra en charge la gestion du Centre de Sélection Bovine, tout en conservant le suivi de la station d'Ath, l'animation du projet des fermes pilotes B-BB, et participera activement aux développements et nouveaux projets de contrôle des performances (en ferme, en abattoir ou en station). Il ne s'occupera plus de l'encadrement des agents de terrain du service bovin viande.

Enfin Géry Glorieux, actuellement adjoint à la direction des services, reprendra l'encadrement du service bovin viande au niveau administratif et de terrain.



« Ecoutez les attentes de chacun, pour continuer à faire évoluer et à promouvoir notre race !

Vu les enjeux cruciaux pour notre élevage, et pour le Blanc-Bleu Belge, il était crucial de créer une synergie et de profiter de l'expertise et du savoir-faire de chacun. Les garanties d'autonomie présentées par l'awé asbl nous permettent aujourd'hui à nous éleveurs de B-BB, de continuer à développer notre race, tout en bénéficiant de l'assise large et stable de l'awé asbl.

Le Comité du Herd-Book Blanc-Bleu Belge a la volonté de tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des acteurs du Blanc-Bleu Belge, dans l'intérêt des éleveurs bien entendu. Grâce au travail des cinquante dernières années, notre race connaît aujourd'hui un succès retentissant ! Paradoxalement notre élevage wallon n'a peut-être jamais été en si grand danger : diminution de la consommation de viande, pression sur le prix, menace d'importations massives de l'étranger (parfois dans des conditions non concurrentielles) ... Ecoutez les attentes de chacun, et continuons à faire évoluer et à promouvoir notre race !

Les Comités du Herd-Book B-BB et de B-BB Promotion asbl souhaitent mettre en avant un esprit d'ouverture, d'écoute et de dialogue envers les amoureux de la race sans exception, et ce, de manière conviviale mais surtout unitaire !

Des rencontres d'échange vont être organisées cet hiver avec les éleveurs, les techniciens et classificateurs B-BB, les Centres d'Insémination Artificielle, les marchands, les sociétés d'aliments, les bouchers, les restaurateurs, les consommateurs... Tous les avis sont importants et à prendre en compte ! N'hésitez pas à les transmettre aux agents de terrain de l'awé asbl notamment lors des tournées de recensements de cet hiver. Concernant ces dernières, le Herd-Book n'a pas souhaité indexer le montant de ses cotisations.

Nous souhaitons également organiser des séances de formation et d'information à destination des éleveurs : classification des carcasses et valorisation des animaux, jugement concours, suivi de croissance, évaluations génétiques B-BB ... Les échanges permettront sans aucun doute d'affiner et compléter cette liste.

La promotion de la race sur les foires, en partenariat avec B-BB promotion, continuera bien entendu à être développée.

Demain l'Indication Géographique Protégée B-BB va voir le jour et il est important de s'y préparer : ce sera un des objectifs prioritaires du Herd-Book Blanc-Bleu Belge, en partenariat avec l'asbl IGP B-BB et B-BB Promotion.

Didier PETRY
Président du Herd-Book Blanc-Bleu Belge



« Reconnectons le Blanc-Bleu et le consommateur »

Le fossé entre l'agriculture, en particulier l'élevage et le consommateur ne cesse de grandir. Il est crucial de contribuer à réduire ce dernier autant que possible. Ce sera une des motivations principales de Blanc-Bleu Belge Promotion.

Blanc-Bleu Belge Promotion compte travailler et collaborer avec les autres organismes tels que l'Apaq-W, le Collège des Producteurs (SoCoPro), l'AWEX, etc. Il est important en effet d'utiliser au mieux les ressources et énergies de chacun, dans l'intérêt de l'élevage wallon.

Nos priorités d'actions sont multiples :

- revaloriser les valeurs gustatives et nobles de nos produits locaux, dont le Blanc-Bleu, dans nos cantines scolaires, dans nos villes ou autres festivités réunissant les mondes ruraux et citadins ;
- développer des outils pédagogiques notamment avec l'exposition de l'awé asbl Agripédia et la parution d'une bande dessinée ;
- améliorer la reconnaissance du métier et la mise en avant de l'attention des éleveurs au bien-être animal au quotidien ;
- accentuer la communication sur les activités liées à la race B-BB via les réseaux sociaux ;
- organiser des séances d'information.

Des évolutions constantes sont l'horizon de demain, conscient de cela les nouvelles structures de la race Blanc-Bleu Belge souhaitent évoluer pour les besoins de chacun ... sans exceptions.

KEST Jean-Marie
Président de B-BB Promotion



Communication

Lors de sa réunion du 19 novembre dernier, le Comité du Herd-Book Blanc-Bleu Belge a décidé l'application des points suivants :

Intervalle de vêlage :

Afin de prendre en compte une gestation interrompue avant son terme dans le calcul de l'intervalle de vêlage d'une femelle, toutes les conditions suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- obligation que la déclaration de l'acte de fécondation soit enregistrée dans les délais requis par le règlement auprès de l'organisme de sélection (awé asbl) ;
- la durée en jours de la gestation interrompue au moment de la perte du fœtus doit être supérieure à 200 jours ;
- l'éleveur doit prévenir le secrétariat, par mail, fax ou courrier, du Herd-Book B-BB dans les 3 jours suivant la perte du fœtus ;
- le Herd-Book enverra un vétérinaire afin de procéder à un contrôle de la femelle par fouille rectale ;
- en cas de fraude, les frais inhérents au contrôle du vétérinaire seront à charge de l'éleveur ;
- pour rappel, il sera toujours possible à l'animal de se rattraper par après suivant les normes en vigueur.

Règlement Zootechnique Européen :

- inscription de veau mâle.

Suite au nouveau RZE, il ne sera plus possible d'inscrire un veau mâle issu d'une mère inscrite au livre généalogique B1 c'est-à-dire dont la grand-mère est sans origine à savoir au livre généalogique B (figure 1). Il faudra une génération supplémentaire afin que celui-ci soit inscriptible.

Ce règlement est d'application pour les veaux mâles nés à partir du 1^{er} novembre 2018.

Figure 1 : un mâle issu d'une femelle au livre B1 n'est plus inscriptible à partir du 1/11/18

| | |
|---------------------------|--|
| Père Livre = A | Grand-père paternel Livre = A |
| | Grand-mère maternelle Livre = A |
| Mère Livre = B1 | Grand-père maternel Livre = A |
| | Grand-mère maternelle (sans origine) Livre = B |

- Gène sans corne « Polled »

1) Inscription aux livres généalogiques :

Tout animal issu de taureau porteur du gène « sans corne » en provenance de l'étranger sera inscrit au livre généalogique P ainsi que sa descendance.

Un retour au livre A pour les descendants d'animaux au livre P sera possible après l'utilisation durant 2 générations successives de taureaux au livre A (figure 2).

Figure 2 : pedigree d'un animal issu d'une origine sans corne (mère au livre P) pouvant revenir au livre A

| | | |
|-------------|---|---|
| Père | Grand-père paternel Livre = A | Arrière-grand-père paternel Livre = A |
| | Arrière-grand-mère paternelle Livre = A | Arrière-grand-père maternel Livre = A |
| | Grand-mère maternelle Livre = A | Arrière-grand-mère maternelle Livre = A |
| | Arrière-grand-père maternel Livre = A | Arrière-grand-mère maternelle Livre = A |
| Mère | Grand-père paternel Livre = A | Arrière-grand-père maternel Livre = A |
| | Grand-mère maternelle Livre = P | Arrière-grand-mère maternelle Livre = A |

2) Participation aux concours :

Tout animal mis au livre généalogique P n'est autorisé qu'à participer aux concours non-officiels.

Publication des index :

N'hésitez pas à consulter les derniers index sortis au mois de décembre. Ils sont disponibles sur demande auprès du secrétariat du Herd-Book B-BB ou sur le site internet www.hbbbb.be.

Rencontre des acteurs du B-BB :

Nous informons nos éleveurs que le Herd-Book B-BB souhaite rencontrer les différents acteurs de la race Blanc-Bleu Belge. Après avoir rencontré les agents de terrain de l'awé asbl et les Centres d'insémination, des « tables rondes » seront organisées durant le mois de janvier où pourrons se côtoyer aussi bien les éleveurs, détenteurs, marchands, bouchers, restaurateurs, firmes d'aliments, etc. Un courrier vous sera envoyé.

Pour toutes informations ou autres questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du HB B-BB :
083/23 06 12 - 52.